

PRESIDENCE

Nantes, le 29 novembre 2012



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aéroport du Grand Ouest : la mémoire à géométrie variable de Dominique Voynet

Dans un communiqué de presse publié mercredi 28 novembre Dominique Voynet accuse Jacques Auxiette d'être un « menteur » lorsqu'il indique qu'elle soutenait, ministre, le projet de transfert de l'aéroport de Nantes. Une simple recherche sur le site de l'Assemblée nationale permet pourtant d'en faire la démonstration.

Des propos non vérifiés...

Dominique Voynet « *dément formellement avoir confirmé de quelque manière que ce soit l'utilité et l'importance de la plateforme aéroportuaire de Notre-Dame-des-Landes* » et s'étonne « *que ces propos vraisemblablement non-vérifiés soient abondamment relayés dans les médias* » alors que « *sa position sur le sujet a toujours été claire : l'aéroport Notre-Dame-des-Landes est un projet anachronique* ».

...qui peuvent pourtant l'être facilement

Pourtant, une simple visite sur le site de l'Assemblée nationale permettrait à Dominique Voynet de retrouver la mémoire : lors de la séance du 30 octobre 2000¹, en réponse à une question de l'opposition, la Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement déclarait :

« *La desserte aérienne des métropoles régionales est bien trop tributaire du passage par Paris. A l'avenir, le développement de cette desserte se fera davantage par des lignes directes, nationales ou internationales. Il s'agit là d'un élément clé pour l'avenir de ces métropoles, qui apparaît d'autant plus indispensable que monte en puissance la perspective de la saturation des aéroports parisiens. Vous serez d'accord avec moi pour reconnaître que **nous avons un effort particulier à réaliser en faveur du rééquilibrage de la localisation des équipements vers l'ouest de notre pays.** C'est pourquoi il a semblé nécessaire, compte tenu des nuisances qui pesaient sur les habitants de Nantes, de déplacer l'aéroport actuel sur le nouveau site de Notre-Dame-des-Landes, à une douzaine de kilomètres au nord de la ville. (...) **Sur ce nouveau site, l'aéroport de Nantes offrira un meilleur service** à la clientèle bretonne, en lui proposant des services aériens n'existant pas sur les aéroports bretons, notamment sur celui de Rennes-Saint-Jacques. »*

Pour Jacques Auxiette, « il semble que les mots de Madame Voynet à l'époque se dispensent de tout commentaire et confirme la véracité de mes propos. Lorsqu'elle aura retrouvé la mémoire, je lui demanderai donc de bien vouloir s'excuser publiquement d'avoir ainsi mis en cause ma bonne foi. »

¹ <http://www.assemblee-nationale.fr/11/cr/html/20010036.asp> (pages 0771 et 0772)